

# Discours de Julian Bonnet de Bretagne Réunie le 3 octobre à Nantes à l'arrivée du cortège pour la réunification de la Bretagne

Il y a de cela deux ans, sur la place du Parlement de Bretagne à Rennes, il s'est produit quelque chose d'improbable : une manifestation mêlant juristes, militants culturels et responsables politiques a réussi à faire plier un gouvernement déterminé à faire disparaître l'unité judiciaire de la Bretagne.

Et il a été décidé que le cadre millénaire de l'Unité judiciaire de nos cinq départements bretons ne serait pas sacrifié au profit d'un découpage administratif, dont par pudeur on taira l'origine, et qui ne signifie rien.

## Deux enseignements

### **– 1. Nous sommes toujours en attente d'une cohérence entre les deux cadres :**

S'il a été reconnu que l'unité judiciaire de la Bretagne avait du sens, on ne voit pas pourquoi, au nom-de la même exigence de cohérence, on ne calquerait pas le découpage administratif, contesté depuis l'origine, sur le cadre judiciaire.

La victoire de l'unité judiciaire nous laisse espérer. Après plusieurs décennies de débretonnisation de notre département de Loire-Atlantique, cette victoire ne constitue-t-elle pas l'amorce d'un reflux salutaire ?

### **– 2. Lorsque les Bretons sont unis, rien ne leur résiste**

Nous avons gagné car les juristes sont allés voir les associations culturelles et ensemble ils ont frappé à la porte des élus locaux, qui ne pouvaient que les soutenir.

C'est la société civile qui a pesé et obtenu le soutien actif des politiques. Ce rôle singulier de la société civile est une spécificité bretonne.

C'est **un atout** que de savoir s'organiser pour prendre en charge la défense de ses intérêts collectifs comme l'a démontrée cette alliance du monde culturel et du monde de l'économie qui a su peser dans le cadre des travaux du comité Balladur.

## Les blocages

Mais l'atout est aussi l'indice d'un blocage. Car si la société civile s'agit, c'est peut-être parce que les les politiques, nos élus, peinent à concrétiser cette forte aspiration populaire en faveur de la réunification.

Ce blocage traduit un déficit démocratique évident. Il est difficile d'échapper à l'ordre pyramidal dont on a le plus grand mal à questionner les structures. La démocratie française

regarde vers Paris, et s'éloigne des aspirations du peuple.

Ces blocages, nous les connaissons bien, ils ont pour noms jacobinisme, peur, centralisme, goût du pouvoir.

## **Mais faut-il pour autant se décourager ?**

La réunification est dans l'air du temps. Le temps est à la réforme, aux régions fortes qui ont du sens et représentent un atout au service du développement. Le comité Balladur appelle à leur réduction de 22 à 15.

La démocratie finira par retrouver ses droits. C'est inévitable.

La pression démocratique se fait de plus en plus forte chaque jour et le système politique ne pourra rester indéfiniment sourd à une demande toujours plus vive malgré le temps et l'action des pouvoirs publics.

Soixante ans après nous sommes toujours là, avec nos exigences plus fortes que jamais.

Les élus, nos élus, devront trouver la force de surmonter les blocages, pour regarder du côté du peuple et de la cohérence retrouvée.

Bretagne Réunie, la société civile bretonne, expression de ces 70 % de notre population favorables à la réunification, attendent des élus, dans ce nouveau contexte, qu'ils accomplissent leur travail dans une démocratie, qui consiste à relayer les aspirations populaires.

## **Le risque est grand**

Comme le risque est grand que l'État continue à ne pas s'estimer valablement saisi des demandes déjà formulées par le Conseil régional de Bretagne et le Conseil général de Loire-Atlantique, alors que le gouvernement et le comité Balladur ont renvoyé la balle dans le camp des élus, **c'est une nouvelle demande qui s'impose, pouvant être formulée conjointement par nos deux conseils, pour clarifier au regard de tous et de l'histoire, la volonté bretonne de réunification.**

Saisi d'une telle demande, il sera difficile au gouvernement de ne pas la considérer positivement, ou de la noyer dans une consultation à choix multiples.

Mais les autres élus ne sauraient demeurer inactifs, en cette période cruciale de notre histoire. Nous attendons des conseils municipaux qu'ils s'inscrivent pleinement dans cette dynamique favorable en adoptant un vœu à cette fin.

Discours de Julian Bonnet de Bretagne Réunie le 3 octobre à Nantes  
à l'arrivée du cortège pour la réunification de la Bretagne

Quant au gouvernement, les Bretonnes et les Bretons ne comprendraient pas que les promesses entrevues ne soient pas confirmées. Il lui revient de s'inscrire avec confiance dans les réformes structurelles qui s'imposent, en veillant au respect des fondamentaux de la démocratie locale : le respect des territoires et des identités.

### **La réparation d'une erreur historique**

Ce que nous attendons, ce n'est rien de moins que la réparation d'une erreur historique, lourde de conséquences.

**Car, avec l'unité de la Bretagne, c'est la confiance, le développement, le lien entre les hommes, et la vie qui l'emportent.**

**Avec la partition, c'est l'incohérence, le déclin, la peur, la discrimination, et la perte du lien social, qui triomphent.**

**Mais encore, une certaine forme de corruption :** « *Maintenir de force ce qui n'est pas en rapport avec le temps, déprave le cœur humain au lieu de l'améliorer* » affirmait Germaine de Staël.

Nous en sommes là, aujourd'hui, alors courage, l'avenir sourit à ceux qui n'ont jamais renoncé et **le renoncement ne figure pas parmi nos traditions bretonnes.**”

**Julian Bonnet**, membre de la Commission permanente de Bretagne Réunie, membre du Comité local Vignoble nantais-Bretagne-sud et chargé de la communication presse.